

Lyon, le 3 septembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA MÉTROPOLE DE LYON ET SES PARTENAIRES POURSUIVENT LEUR PLAN D' ACTIONS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Dans un contexte de transition économique, sociale et environnementale forte, la Métropole de Lyon s'engage à soutenir l'économie de proximité. Elle a engagé depuis 2020 plus d'1.8 million d'euros de subventions afin de mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux qui favorise la consommation et l'emploi local et répond aux enjeux sociaux et environnementaux actuels.

« Avec près de deux millions d'euros mobilisés depuis le début du mandat, la Métropole de Lyon accompagne le développement de l'activité économique locale au service du territoire et de ses habitants. Elle soutient tous les acteurs économiques et associatifs dans le maintien et la diversification des activités commerciales et artisanales avec l'objectif de créer des emplois durables et de favoriser une consommation locale, aux impacts sociaux et environnementaux notables. » **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon a voté une nouvelle subvention de près de 640 000 euros lors du conseil métropolitain du 24 juin dernier pour soutenir les actions engagées en 2024 par ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs :

- **Les communes de Lyon, Villeurbanne et Givors pour financer des postes de 13 développeurs économiques territoriaux pour un budget de 122 000 euros par an.** Par leur connaissance des réalités économiques locales et l'antériorité de leurs relations avec les entreprises présentes sur leur territoire, les développeurs économiques jouent un rôle essentiel d'animation économique de proximité. Ils facilitent et accélèrent sur le terrain les projets de coopération entre les différents acteurs tels qu'une implantation, une extension ou une relocalisation d'activités mais aussi des projets liés aux mobilités décarbonées ou aux économies d'énergie.
- **La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne pour un budget de plus de 288 000 euros pour soutenir leurs actions de soutien à l'entrepreneuriat, au commerce.**

« Les dispositifs Pépites et Lyon Eco Energie existent grâce au financement de la Métropole de Lyon et à l'expertise de la CCI. Nous nous félicitons de ce partenariat, qui contribue à maintenir la tradition entrepreneuriale lyonnaise, soutient la transition des entreprises vers des modèles plus robustes, et aussi permet l'émergence des futures pépites et licornes de notre territoire. » **Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne**

- La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne accompagne le soutien aux nouveaux modèles entrepreneuriaux notamment dans le cadre des programmes d'accompagnement « Pépites » et « Grand 8 » dédié aux jeunes entreprises en croissance.



Soirée de clôture de la promotion Grand 8  
Crédit : Métropole de Lyon

En dix ans, le programme Pépites co-porté par la Métropole de Lyon a permis de labelliser 100 entreprises, permettant de créer près de 6 000 emplois et de générer un milliard d'euros de Chiffre d'Affaires cumulé sur l'année 2021. Depuis sa création en 2022, le programme « Grand 8 » a accompagné 16 entreprises du territoire en pleine accélération de leur développement, représentant un Chiffre d'Affaires cumulé de plus de 12 millions d'euros.

- **Lyon Pacte PME** est un dispositif qui, par l'organisation de rencontres et d'événements professionnels, favorise et intensifie les relations d'affaires entre les entreprises et les Grands comptes du territoire pour imaginer de futures collaborations et partenariats locaux. Créé en 2015 et co-financé par la Métropole de Lyon, la Région Auvergne Rhône Alpes et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, **Lyon Pacte PME mobilise chaque année plus de 1 500 entreprises, une cinquantaine d'acheteurs grands comptes publics et privés et génère plus de 1 000 rendez-vous professionnels à l'occasion d'une vingtaine d'événements thématiques différents.**
- **Une aide financière de plus de 250 000 euros a également été accordée entre 2020 et 2023 en faveur du commerce, de l'artisanat de proximité et de l'hébergement touristique.** Plusieurs actions et dispositifs ont pu voir le jour : un observatoire de l'hébergement touristique, le développement d'outils numériques pour les commerces (click & collect, site internet), le déploiement de solutions innovantes pour favoriser l'activité de proximité (services de livraison à vélo gratuit, vente de chèques cadeaux dans les commerces de centre-ville) etc.
- **La CMA Lyon-Rhône pour un budget de plus de 128 000 euros pour soutenir leurs actions d'accompagnement des entreprises artisanales de proximité en faveur de la transition écologique mais également le maintien des entreprises artisanales en milieu urbain dense.**

*« Avec 31 000 entreprises artisanales sur la Métropole de Lyon, ce partenariat depuis plusieurs années entre la CMA et la Métropole de Lyon revêt tout son sens et répond notamment à trois enjeux majeurs : le maintien des entreprises artisanales en milieu urbain dense, l'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique avec notamment le dispositif Lyon Eco Energie et la promotion d'un entrepreneuriat durable. En 2024 s'ajouteront à ces enjeux, la question de la sobriété hydrique et la réduction des déchets ».* **Christophe Bernollin, Président de la CMA Lyon-Rhône.**

Plusieurs programmes d'accompagnements dédiés aux artisans et aux TPE et PME du territoire pour les aider dans la transformation de leurs pratiques font leurs preuves :

- **Lyon Eco Energie** qui, depuis sa création en 2014 a permis d'accompagner **plus de 400 entreprises de maîtriser et réduire leurs consommations et coûts énergétiques.** Après un diagnostic des consommations énergétiques de l'entreprise, ce programme permet d'accompagner la structure à établir un plan d'action et le concrétiser grâce à une aide financière de 40 000 euros permettant de déployer le dispositif le plus adapté à ses besoins.

### La microbrasserie de Montchat accompagnée par le programme Lyon Eco Energie

Spécialisée dans la fabrication de bières artisanales, la Brasserie de Montchat (Lyon 3<sup>ème</sup>) a bénéficié en 2023, dans le cadre du dispositif Lyon Eco Energie (LEE) d'un diagnostic énergétique.

À la suite de ce diagnostic, Christian Goineau a installé 18 panneaux photovoltaïques pour une installation de 9KWc de puissance, en autoconsommation, sans revente de surplus, lui permettant d'économiser en période estivale la moitié de sa consommation.



Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la brasserie de Montchat - Crédit : Brasserie de Montchat



- **Accompagnement des entreprises pour anticiper la réglementation en matière de gestion des déchets.** La Métropole de Lyon et la CMA Lyon Rhône ont déployé différents diagnostics individuels auprès des métiers de bouches (diagnostics déchets, diagnostics emballages, diagnostic gaspillage et diagnostic éco-flux) ainsi que des accompagnements collectifs dans une logique d'expérimentation : mise en place d'une collecte mutualisée des biodéchets pour limiter les coûts et développement d'une offre de consigne à l'échelle d'un quartier. Ces expérimentations ont permis de tester un modèle, qui a inspiré le déploiement des bornes de collecte de biodéchets pour la première, et qui va inspirer la réponse à un appel à projet national pour la seconde. **Environ 100 entreprises ont été bénéficiaires, pour un soutien financier de 90 000 € au total.**
- **Sensibilisation à la sobriété hydrique et aux rejets toxiques dans l'eau.** En 2024, la Métropole de Lyon a souhaité soutenir une action de sensibilisation portée par la CMA Lyon Rhône afin de sensibiliser les artisans à la réglementation en cours et les inciter à faire évoluer leurs pratiques en matière de consommation d'eau et de rejets. Des webinaires et des conseils personnalisés seront donnés, principalement auprès des entreprises cibles : coiffeurs, entreprise de nettoyage, mécanique générale, BTP, brasseur etc. Une subvention de 12 000€ est allouée pour soutenir ces actions.
- **Apport de connaissances sur le tissu artisanal** à l'échelle de la métropole et sur les besoins en immobilier des entreprises : comment maintenir des activités artisanales productives ? Comment adapter le bâti aux besoins des artisans en favorisant notamment la mixité fonctionnelle, en anticipant l'installation des activités artisanales dans les programmes mixtes intégrant des locaux d'activités.

- **Les six structures de management de centre-ville pour un budget de 100 500 euros.**

Les six associations que sont My Presqu'île, Lyon 7 Rive Gauche, l'association Oullins Centre-ville, l'association Centre Neuville, la Société Villeurbannaise d'Urbanisme ou la commune de Givors organisent différentes actions qui portent à la fois sur :

- **De l'animation de centre-ville** : occupations éphémères de l'espace public, dégustation, ...
- **De l'occupation de cellules vacantes,**
- **Des outils de fidélisation** de la clientèle,
- **Un accompagnement et intermédiaire entre commerçants et services publics** sur la question de mobilité/accessibilité,
- **La gestion des déchets,**
- **L'économie circulaire,**
- La promotion et le marketing territorial.

**Depuis 2020 à 2023 La Métropole de Lyon a contribué à l'animation des centres-villes en soutenant les actions menées par les associations de management de centre-ville à hauteur de 304 500 euros.**



Quartier des Gratte-Ciel  
Crédit : Anaïs MERCEY - Métropole de Lyon